



Lyon, le 25/03/2022

**CHAMPIONNAT TERRITORIAL TENNIS DE TABLE
BENJAMINS – MINIMES – CADETS/JUNIORS
INDIVIDUELS et PAR EQUIPES (Elite et Promotionnel)
MERCREDI 6 avril 2022 à LYON GERLAND**

ATTENTION CE CHAMPIONNAT CONSTITUE UN CHANGEMENT PAR RAPPORT AU CALENDRIER INITIAL. LE FAIBLE NOMBRE DE PARTICIPANTS SUR LE TERRITOIRE NOTAMMENT EN ELITE NOUS A POUSSER A REGROUPER LES DEUX COMPETITIONS PREVUES EN UNE SEULE.

LIEUX : Gerland TT – 405 Avenue Jean Jaurès 69007 Lyon

Contact sur place : Didier GERVAIS (06 52 84 23 89) – Gary PAGE (06 20 56 29 58)

PROGRAMME :

9h : Accueil

9h30 : Championnats par équipe

12h30 : Championnats Individuels

17h (Max) : Fin de la compétition

INSCRIPTION :

- **Par les enseignants** → les individuels et les équipes sur USPORT pour le lundi 4 avril 23h00. Au-delà contacter votre comité ou Hugo RICHARD (07 69 92 24 88)

QUOTAS DE QUALIFICATION AU NATIONAL

	INDIV PROMO	INDIV ELITE	EQUIPE PROMO	EQUIPE ELITE
BF	3	4 (avec MF)	1	1 (avec MF)
BG	3	4	1	2
MF	3	4 (Avec BF)	2	1 (avec BF)
MG	3	4	1	2
CJF	X	4	X	1
CJG	X	4	X	1

EFFECTIFS de la compétition territoire :

- 3 qualifiés par comité et par catégorie
- 1 équipe par comité (1 ELITE et 1 PROMO)
- Exception 26/07 => Double de qualifiés

POINTS DE REGLEMENTS :

OBLIGATOIRE :

Licences UGSEL sous format papier ET/OU numérique (PDF) en règle,
Licences FFTT Phase 2 pour les joueurs classés.

Elles seront vérifiées au début de la compétition.

Short au-dessus du genou obligatoire. Pas de Bermuda, pas de pantacourt.

Maillot d'établissement obligatoire.

Chaussures non marquantes et propres. Prévoir son pique-nique

Matériel spécifique : Les balles ne sont pas fournies. Chaque AS amène ses balles.

Constitution de la commission technique

Comité Rhône	Comité Ain	Comite Drome Ardèche	Comite Isère	Comite Haute Savoie
Gary PAGE	André PRAT	Mathieu PONSARD	Didier GERVAIS	Mélanie BICH

FORMAT DE COMPETITION :

INDIVIDUELS :

- Poules de 3 + tableau à élimination directe

ÉQUIPES :

- Tableau à élimination directe

TITRE IV : PROGRAMME des EPREUVES

Chaque manche se dispute en 11 points. Toutes les parties en simple ou par équipe se disputent au meilleur des cinq manches en élite et des trois manches en promotionnel.

Article 13 : Championnats par équipe

	PROMOTIONNEL		ELITE	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
CATEGORIES	Benjamins Minimes	Benjamins Minimes	Benjamins Minimes Cadets/Juniors	Benjamins/Minimes Cadettes/Juniors
Accessibilités aux joueurs classés FFTT/UFOLEP	Uniquement aux joueurs non licenciés FFTT ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassés 549 points officiels, y compris les saisons antérieures (599pts pour les joueurs UFOLEP). Le classement pris en compte est celui de Janvier (2e phase).		Tous les classements	
Nombre de sets gagnants	2		3	
Nombre de joueurs par équipe	4	3	4	3
	1 joueur(euse) remplaçant(e) est autorisé(é) mais ne pourra rentrer qu'au tour suivant			
Mixité et surclassement	Se référer à l'article 1.2			